

Demande d'autorisation de sortie scolaire
AVEC NUITÉE(S) et DANS le DEPARTEMENT

C. M. n° 99-136 du 21 septembre 1999 (BO N° 7 Hors série du 23.09.1999) + BO N° 2 du 13 janvier 2005

Dossier à retourner (en 2 ex.) à la DSDEN 53 - Service **DAPIC** (5 semaines avant le départ)
Isabelle DELAUNAY ce.dapicvoyages@ac-nantes.fr

ECOLE

Nom de l'école : _____ Nom du directeur(trice) _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Commune : _____ I.E.N. : LAVAL _____

Téléphone : _____ Télécopie : _____

Classe(s)	Eff. De la classe	Eff. participant à la sortie		Nom-Prénom de l'enseignant	OBSERVATIONS (½ temps - changement de service)
		G	F		

SEJOUR

1 - DATES

ALLER				RETOUR			
Départ de l'école		Arrivée au centre		Départ du centre		Arrivée à l'école	
Date	Heure	Date	Heure	Date	Heure	Date	Heure

2 - ASSURANCE

a/ Ecole

Nom de la compagnie (couvrant les risques spéciaux du séjour)	N° de police

b/ Elèves

La directrice/le directeur atteste qu'il est bien en possession, pour chaque élève, des documents ci-dessous :

- Autorisation écrite des parents ☐
- Attestation d'Assurance R.C. et I. A. C ☐
- Fiche sanitaire ☐

3 - TRANSPORT

Mode de transport utilisé (autobus-train-vélo-etc.)

- VOYAGE : _____

- VISITES SUR PLACE _____

Itinéraire détaillé du voyage et des visites sur place (voir fiche transport)

4 - Lieu d'hébergement (figurant sur le répertoire départemental)

Nom de l'Ets d'accueil : _____

Nature (hôtel-gîte-chalet-ferme-centre de vacances): _____

Adresse : _____

Commune - Code postal : _____ Tél. : _____

N° d'inscription au répertoire de la DSDEN d'implantation : _____ Date d'attribution _____

ENCADREMENT

1 - Voyage

Nom-prénom	Date de naissance	Lieu de naissance PAYS	Statut*	BNS-BNPS- AFPS (oui-non)

2 - Vie collective (1) (la présence d'un titulaire du BNS ou BNPS ou PSC1 est obligatoire)

Nom-prénom	Date de naissance	Lieu de naissance PAYS	Statut*	BNS-BNPS- AFPS (oui-non)

3 - Pendant les activités spécifiques « E P S » ET ACTIVITES ARTISTIQUES (1)

Nom-prénom	Date de naissance	Lieu de naissance PAYS	Statut / Qualification *	Diplôme	Date d'agrément de l'IA d'accueil

* ATSEM (après autorisation du maire) - intervenants extérieurs pour l'encadrement de la vie collective - Intervenants extérieurs dans le cadre des enseignements

FINANCEMENT

Coût total du séjour : _____

Participation d'une collectivité territoriale (préciser) : _____

Participation d'une association (préciser) : _____

Autres financements (préciser) : _____

Participation familiale par élève : _____

Tout dossier incomplet sera retourné sans être examiné

FAIT à _____, le _____

Signature de l'enseignant coordonnateur du projet,

Date de transmission à la DSDEN 53,

Signature du Directeur(trice) de l'école
précédée de la mention « Lu et Approuvé »,

PIECES A JOINDRE

- 1 - Demande d'autorisation de Sortie Scolaire avec Nuitée..... ☐
- 2 - Fiche d'information sur le transport (annexe n° 3) ☐
- 3 - Copie du « Schéma de conduite » (à se procurer impérativement auprès du transporteur) ☐
- 4 - Copies des attestations d'agrément des intervenants extérieurs et brevet de secourisme..... ☐
- 5 - Le projet pédagogique ☐

Il doit comporter :

- Projet pédagogique et éducatif
- Programme détaillé du séjour
- Actions ultérieures (évaluation et exploitation des acquis pédagogiques et éducatif de la sortie scolaire avec nuitée(s))



(1) Taux d'ENCADREMENT

Voyage :

<i>Ecole maternelle, classe maternelle ou classe élémentaire avec section enfantine</i>	<i>Ecole élémentaire</i>
2 adultes au moins, dont le maître de la classe, quel que soit l'effectif de la classe Au-delà de 16 élèves, 1 adulte supplémentaire pour 8	2 adultes au moins, dont le maître de la classe, quel que soit l'effectif de la classe Au-delà de 20 élèves, 1 adulte supplémentaire pour 10

Vie collective : (la présence d'un titulaire du BNS ou BNPS ou PSC1 est obligatoire)

<i>Ecole maternelle, classe maternelle ou classe élémentaire avec section enfantine</i>	<i>Ecole élémentaire</i>
2 adultes au moins, dont le maître de la classe, quel que soit l'effectif de la classe Au-delà de 16 élèves, 1 adulte supplémentaire pour 8 (BAFA conseillé)	2 adultes au moins, dont le maître de la classe, quel que soit l'effectif de la classe Au-delà de 20 élèves, 1 adulte supplémentaire pour 10 (BAFA conseillé)

Activités physiques et sportives :

<i>Ecole maternelle, classe maternelle ou classe élémentaire avec section enfantine</i>	<i>Ecole élémentaire</i>
jusqu'à 16 élèves, le maître de la classe, plus un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant Au-delà de 16 élèves, un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant supplémentaire pour 8 élèves	jusqu'à 30 élèves, le maître de la classe, plus un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant Au-delà de 30 élèves, un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant supplémentaire pour 15 élèves

Activités physiques et sportives A ENCADREMENT RENFORCE :

<i>Activités</i>	<i>Ecole maternelle, classe maternelle ou classe élémentaire avec section enfantine</i>	<i>Ecole élémentaire</i>
Sports de montagne - Ski - Escalade - Alpinisme Activités aquatiques (A) ou subaquatiques Activités nautiques avec embarcation VTT - Cyclisme sur route (B) Sports Equestres - Tir à l'arc - Sports de combat Hockey sur glace, Spéléologie (classes 1 et 2)	jusqu'à 12 élèves, le maître de la classe, plus un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant Au-delà de 12 élèves, un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant supplémentaire pour 6 élèves	jusqu'à 24 élèves, le maître de la classe, plus un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant Au-delà de 24 élèves, un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant supplémentaire pour 12 élèves

<i>(A) NATATION :</i>	UN MAITRE-NAGEUR-SAUVETEUR obligatoirement en surveillance	
Circulaire n° 2004-139 du 13 juillet 2004 1 MNS en surveillance par bassin jusqu'à 3 classes au-delà, 1 MNS en plus	* 3 adultes qualifiés pour une classe * classe multicours élémentaire avec GS (3 adultes qualifiés) * Si l'effectif est inférieur à 20 (2 adultes qualifiés)	* 2 adultes qualifiés pour une classe Pour les classes à faibles effectifs définis le plus souvent par le seuil de 12 élèves, le taux peut se limiter au seul maître
<i>(B) CYCLISME SUR ROUTE</i>		jusqu'à 12 élèves, le maître de la classe, plus un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant Au-delà de 12 élèves, un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant supplémentaire pour 6 élèves

ACTIVITES INTERDITES

Tir avec armes à feu, sports aériens, sports mécaniques, musculation avec emploi de charges, haltérophilie, descente de canyon, rafting et nage en eau vive, spéléologie (classes 3 et 4)

Service DAPIC

Date de réception au service	Date de transmission à l'I. E. N

AVIS de l' I. E. N. de Circonscription

☐ Favorable ☐ Défavorable (*motif*) _____

Date : _____

Signature : _____

OBSERVATIONS EVENTUELLES

AVIS de l' I. E. N. Adjoint au directeur académique

☐ Favorable ☐ Défavorable (*motif*) _____

Date : _____

Signature : _____

OBSERVATIONS EVENTUELLES

DECISION du DIRECTEUR ADADEMIQUE du département d'origine

☐ Accord ☐ Refus (*motif*) _____

Date : _____

Signature : _____

OBSERVATIONS EVENTUELLES
